

PROJET EXCLIM

CURAPP/CNRS

PACTE/CNRS

Présentation mi-parcours

GICC

Aussois 20-21/1/2011

Plan

- I/ Étude de Cas
 - Grèce
 - Turquie
 - Burkina Faso
 - USA
 - Maldives
 - Belgique
- II/ Étude transversale

- **La perception qu'ont les acteurs** de ce qui leur est arrivé et l'impact des programmes d'éducation et de sensibilisation éventuellement mis en place.
- **L'interaction entre les politiques publiques** élaborées par les autorités suite à la crise et les processus **d'adaptation spontanée** des populations.
- **Les obstacles organisationnels et institutionnels** locaux dans la gestion coordonnée des mouvements migratoires et de la lutte contre le changement climatique.

Sur l'axe transversale :

- La place des migrations climatiques dans les **négociations « Kyoto 2 »**
- Les questions de **justification et de viabilité des protections juridiques.**
- L'évaluation des **programmes internationaux de prévention et d'atténuation** des catastrophes et **de secours d'urgence** aux populations déplacées.

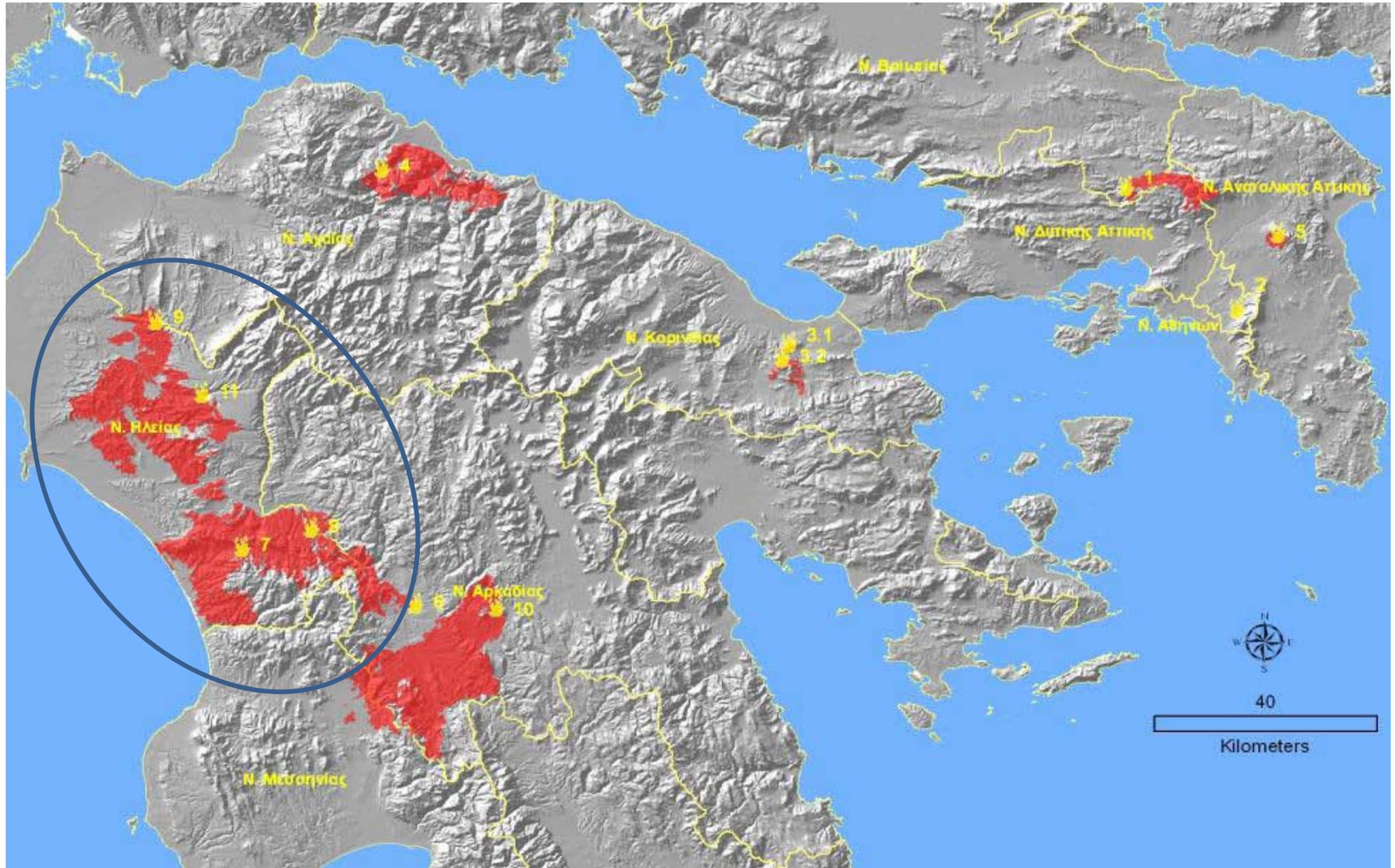
I/ ÉTUDE DE CAS

Incendies sauvages à Ilia (Grèce)

C.A. Vlassopoulos



Représentation géographique



Ampleur de la catastrophe

- Territoire brûlé : 950.000 m² (80%)
 - 57% de l'espace forestier couvrant 48% de la surface du dépt.
 - 17% des pâturages
 - 25% des cultures (surtout oliviers et vignes) qui occupent 43% de la surface du dépt.
- Personnes décédées: 48
- Personnes sinistrées: 150.723 (78%)
- Personnes déplacées: difficile bilan

Causes de la catastrophe

➤ Climatiques:

- Température très haute (27-39°C)
- Hygrométrie très basse (~ 19%)
- Vents forts (4-7 BF)

➤ Sociales:

- Abandon de la sylviculture
- Arrêt de fours à chaux
- Arrêt d'utilisation domestique du bois
- Abandon des zones montagneuses pour la côte

Perception par la population de l'événement à l'origine de leur déplacement

➤ Pour les sinistrés :

- N'évoquent pas le changement climatique (CC) (qu'ils connaissent approximativement et perçoivent comme une menace pour les pays en développement)
- L'effet ravageur de l'incendie est attribué à l'incompétence des autorités publiques
- C'est le caractère brutal et la vitesse de la propagation qui les a surpris (Pas d'alerte de vigilance transmise à la population)

➤ Pour les administrations :

- Les fonctionnaires avec une formation et compétence 'environnementale' parlent spontanément du CC (agents de ORF, directeur départemental des Forêts, Ingénieurs de la Chambre technique de Ilia)
- Les autres fonctionnaires évoquent une conjoncture météorologique exceptionnelle non prévisible mais reconnaissent le C.C. comme risque d'avenir

➤ Pour les chercheurs:

Le CC est évoqué par tous les chercheurs ayant produit de rapports après la catastrophe

Programmes et adaptation spontanée

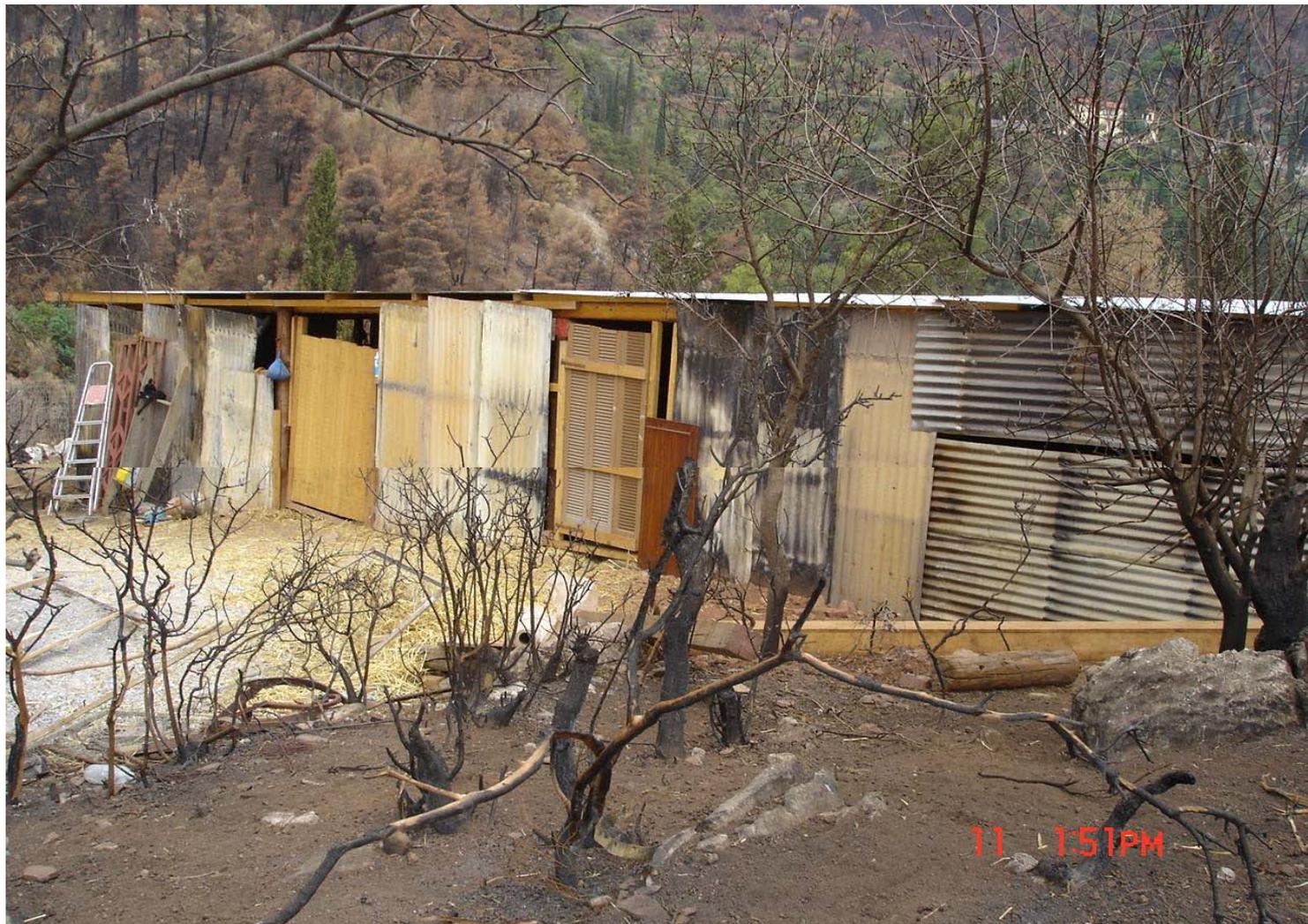
➤ Programmée:

- Soutien au revenu des agriculteurs
- Financement pour la reconstitution des cultures
- Financement de la reconstruction des maisons, étables, etc.
- Plan de gestion des catastrophes
- Projet d'infrastructures 'coupe feu' (non réalisé)
- Projet de recrutement des pompiers et achat de matériel (non réalisé)

➤ Spontanée

- Hébergement chez des parents habitant dans la région
- Migration dans les grandes villes proches ou à Athènes
- Appropriation de l'espace brûlé pour le pâturage et la culture:
 - ✓ *Aussi bien les aides financières et les initiatives individuelles ont généré, dans plusieurs village, de conflits et brisure de la solidarité villageoise*

Etable illégale installée dans la forêt brûlée



Institutions et actions

Changement Climatique et Catastrophes

➤ Institutions:

- Ministère de l'environnement et du changement climatique (C.C.)
- Ministère de l'agriculture (C.C.)
- Ministère de l'intérieur (catastrophes)
- Départements – communes (catastrophes)
- Nombreuses ONG environnementales et humanitaires qui ne travaillent pas ensemble (ex: WWF, Croit Rouge)

➤ Actions:

- Ratification la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques (CCNUCC) et le Protocole de Kyoto
- Au niveau national uniquement mesures portant sur l'atténuation
- Plan de gestion des catastrophes

La désertification de la plaine agricole de Konya (Turquie)

G. Lelandais



Sécheresse et grandes fausses



Le déplacement des populations

Quelques données chiffrées :

D'après les chiffres de l'Institut national des statistiques en Turquie, pour la seule année 2009, 51 006 personnes ont quitté le département de Konya

Konya	Population urbaine	Population rurale	Total
2000	1 294 817	897 349	2 192 166
2009	1 450 682	541 993	1 992 675

Gestion publique du changement climatique et les institutions impliquées

- Le changement climatique devient progressivement une préoccupation majeure pour les institutions publiques nationales. Nombreux projets et plans d'action sur ses effets et pour sa gestion sont préparés. La majorité de ces travaux est impulsée par le **PNUD** et réalisée grâce aux budgets fournis par l'ONU et certains pays européens notamment l'Espagne et le Royaume-Uni.
- La question des migrations de la population agricole dans la plaine de Konya **ne constitue pas encore un objet de politique publique**. Aucun travail ou rapport n'existe à l'heure actuelle pour analyser ce problème. **Migration continu et invisible** et absence de revendication organisée de la part des agriculteurs pour la politisation du problème et la production des politiques ad hoc.

Institutions concernées :

- **Ministère de l'environnement et de la forêt** (point focal, institution centrale)
- **Conseil national de coordination sur le changement climatique** (décide des plans d'action pour le CC)
- **PNUD** (orientation et financement)
- **Institut national de planification** (inscrit des projets dans les plans nationaux en fonction des priorités)
- **Commission parlementaire sur le changement climatique** (prépare des rapports sur la gestion et les impacts du CC)
- **Ministère des affaires étrangères** (s'occupe des accords internationaux)
- **Institut national des statistiques** (fournit des données sur les effets du CC)
- **Institut national de météorologie** (fournit des données sur les changements de climat au niveau local et national)

Inondations au Burkina Faso

Véronique Lassailly-Jacob

Entrée d'un quartier précaire de Kaya, Burkina Faso



Concession totalement dévastée par l'inondation liée aux fortes pluies du 1^{er} septembre 2009
Kaya, secteur 3, province de Namentenga



Sinistrés et personnes déplacées suite aux inondations (2009-2010)

- Précipitations du 1^{er} septembre 2009 : 263mm en 6h
 - A Ouagadougou :
 - 9 morts
 - 150 000 sinistrés dont 110 000 sont accueillis dans des sites d'hébergement
- Déplacement encadré par l'Etat vers le site de Yagma
 - A Yagma : environ 10 000 personnes ont été réinstallées.
- Précipitations en 2010 au Burkina
 - 16 morts
 - 105 481 sinistrés

Le site de Yagma



Perception par la population de l'événement à l'origine de leur déplacement

➤ Pour les sinistrés :

- Ne connaissent pas le changement climatique
- La pluie est venue par la volonté de Dieu
- C'est le caractère brutal de la pluie qui les a surpris.
 - Pas de signes précurseurs comme pour les sécheresses
 - Une catastrophe soudaine et imprévisible
 - Pas de possibilités de faire des sacrifices ou des offrandes pour apaiser les dieux

➤ Pour les personnes éduquées :

- Ont entendu parler du changement climatique par les media
- Mais soulignent que les impacts sont aggravés par la mauvaise gouvernance et le mal développement
 - Absence de planification urbaine (lotissements en zones inondables, absence de plans)
 - Absence d'entretien des infrastructures (routes, barrages, digues)
 - Manque d'opérations de réhabilitation alors que l'aide d'urgence fonctionne bien

Principales Institutions en matière de changement climatique et de catastrophes

➤ Institutions étatiques

- Ministère de l'environnement et du cadre de vie :
 - CONEDD, Conseil national pour l'environnement et le développement durable
 - Produit le PANA (Programme d'Action Nationale d'Adaptation à la variabilité et aux changements climatiques)
- Ministère de l'Action sociale et de la solidarité nationale
 - 1993 : Mise en place du CONASUR, Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation :
Coordination de l'assistance, de la répartition et de l'acheminement des contributions

• Nombreuses ONG en compétition

- Internationales
 - ACF, Action contre la faim
 - OXFAM
 - Catholic Relief Service
 - Save the Children
 - SOS Sahel,
- Nationales
 - Plan Burkina, OCADES Caritas Burkina

Actions en matière de changement climatique et catastrophes

- 1993 : Le Burkina ratifie la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques (CCNUCC)
- 2005 : Ratification du Protocole de Kyoto
- Des politiques d'atténuation plutôt que d'adaptation
- L'accent est mis sur l'aide d'urgence mais peu sur la réhabilitation
- Absence de gestion planifiée et coordonnée des risques et de leurs impacts
- L'Etat reste le maître d'œuvre pour gérer l'argent des projets mais gros problème de coordination de l'aide :
 - Chaque bailleur intervient avec ses objectifs.
 - Chaque ONG veut visibiliser son action et défendre son territoire.

Présence des Nations Unies

- Financement des crises humanitaires par le CERF, Fonds central d'intervention d'Urgences des Nations Unies
- ✓ Problèmes de gestion des subvention internationales par les acteurs locaux
- Intervention du PAM (distribution de vivres)

Terrain de la Nouvelle Orléans – USA

François Mancebo & Jean-Luc Simeon



Le phénomène Katrina

- Le 29 Aout 2005 au matin, l'œil du cyclone Katrina de catégorie 4 atteignait « Orleans Parish ».

La Nouvelle-Orléans est entouré par trois systèmes:

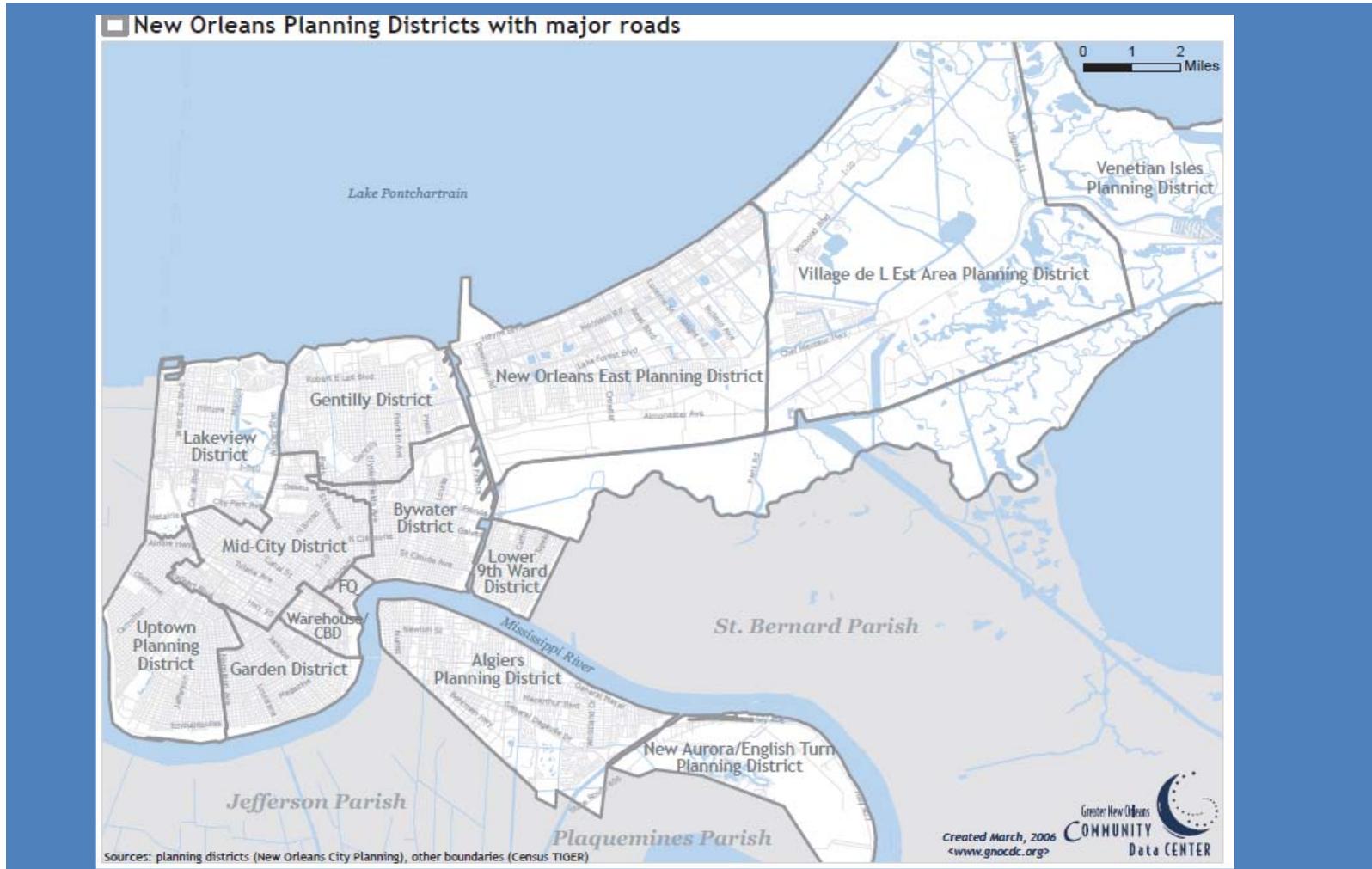
- . La Rivière du Mississippi qui la longe sur sa partie sud.
- . Le Lac Pontchartrain au Nord.
- . le « Lac Borgnes », qui est en fait une portion de mer du Golf du Mexique au Sud.

- L'impact du cyclone.

- 85 % de la surface qui constitue l'arrondissement de la Nouvelle-Orléans a été inondé.
- On a dénombré plus de 1 296 morts et plus de 259 000 personnes ont été déplacés dans d'autres Etats.
- On estime que 73% de la population de « Orleans Parish » vie en zone sinistré.

Arrondissement de Orleans Parish.

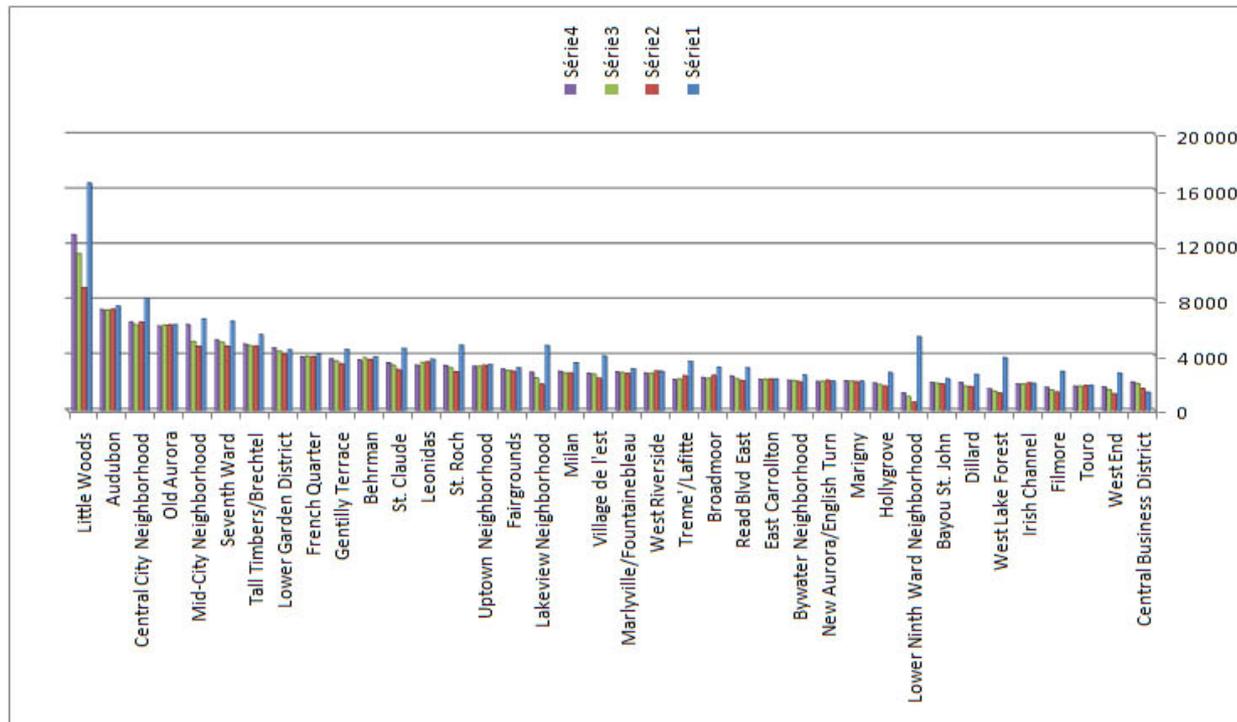
Photo 3. Source: Neighborhood planning of New-Orleans. The Greater New Orleans Community Data Center (www.gnocdc.org)



Situation de la population 5 ans après Katrina

- Populations en déshérence, plutôt afro-américaine, bouleverse l'équilibre de ces espaces et des fortes tensions raciales apparaissent ainsi que de nouvelles tensions sociales.
- Personnes « disparues »: n'ayant plus, ni domicile, ni téléphone, ni mail et ne venant pas aux centres d'aide, elles sombrent dans l'anonymat
- Non-versement des aides publiques promises aux populations défavorisées, qui ne savent comment y avoir accès
- Ceux dont la maison n'était pas assurés ou qui ne peuvent prouver être légalement propriétaires de leur logement n'ont droit à aucune indemnité
- De grandes difficultés pour exister en tant que citoyens: de nombreux déplacés ont été empêchés de voter aux élections locales de 2006

- Non réinstallation et retours : l'hypothèse générale confirmée
 - Beaucoup de déplacés n'ont pas l'option du retour, et la stratégie de reconstruction de la Nouvelle-Orléans contribue à accroître les difficultés.
 - Ils s'installent ailleurs, là où se trouvent connaissances et réseaux familiaux anciens : Illinois, Caroline-du-Nord, Texas 16%, Ohio, Virginie, Alabama) à forte présence afro-américaine.



- Repopulation de Nouvelle-Orléans par arrondissement de 2005_2008_2009 à 2010

De quartiers encore en ruine et des ouvrages obsolètes (photos: Low Ninth Ward, Pont St Claude endommagé, sans domicile en ville à Nouvelle-Orléans)



Le changement climatique, une réalité qui embarrasse.

- La communauté scientifique diverge sur le rôle joué par le changement climatique dans la fréquence et l'intensité cyclonique.
- Les pouvoirs locaux instrumentalisent ce débat dans le sens de leurs intérêts
- La population de la Nouvelle-Orléans et les IDPs ne font pas le lien entre Katrina et le changement climatique. Ils responsabilisent: la FEMA, les urbanistes, le maire démocrate de la ville, le pouvoir fédéral républicain de l'époque, Dieu, etc.

Quelle justice pour les déplacés.

- Le non versement par le Gouvernement des USA des aides promises, en particulier aux populations défavorisées.
- Les compagnies d'assurances spolies les plus démunis de sommes colossales.
- Ceux qui n'ont pas eu leur maison assurée ou ne peuvent plus prouver d'un toit n'ont plus de perspective de retour.
- De nombreuses familles ne jouissent pas du soutien et de l'aide des magistrats pour poursuivre les compagnies d'assurance.
- La reconnaissance par le droit de vote.
- De nombreux déplacés ont eu du mal à voter.
- Des avocats ont déposé un recours empêchant des milliers d'électeurs déplacés de voter en 2006.

Déplacements préventifs.

Le cas d'Anvers

S. Bruzzone

Dépolderisation comme stratégie d'adaptation.

- Effets du changement climatique en Europe: hausse du niveau de la mer (Rapport du Giec)
- Dépolderisation = laisser place à la mer comme forme d'adaptation
- Différents cas en Europe, surtout en UK, NL, D
- Consequences: transformation de terres agricoles en zones inondables → déplacements d'activités économiques.

Le cas KBR

(Kruibekke-Basel-Ruppelmende)

- Localisation: 12 km loin d'Anvers dans l'estuaire de l'Escaut,
- Dimension de l'intervention: 600 hectares
- Projet encadré dans le SIGMAPLAN (renforcement des barrages et créations de plusieurs zones inondables tout au long de l'Escaut)
- Responsable: Département Water and Sea Canal (Région Flamande)
- Objectif: transformation du polder en zone inondable "contrôlée"
- Timing: début 2003 - fin prévue en 2012

Les étapes du projet



Les populations/activités touchées

- 70 exploitations agricoles concernés
- Plan de reconfiguration: 10-15 exploitation pourrons rester (entretien de l'espace), 30 ont été déjà déplacées
- Solutions prévues: compensations économiques pour les déplacées. Reconfiguration écologique les activités qui restent
- Motivation du déplacement: question de sécurité contre les inondations, compensation écologique
- Pas de perception des enjeux du C.C. par les agriculteurs → *L'enjeu climatique n'agit pas au niveau de la pratique locale mais à l'échelle fédérale*

Institutions engagées dans la lutte contre le CC Region Flamande

(en matière d'inondations)

- Département de l'Agriculture et Département de l'Environnement → **Plan Climat (2009)** et **Plan Adaptation** (prochainement en 2011)
- Department Water and Sea Canal → **Sigmaplan II, Frame Projet** (Flood Risk Management in Estuaries), **STEP** (Sustainable Tourism in Estuary Parks)
- Minaraad - Strategic Advisory Council for Environment and Nature ("SAR Minaraad"). Agence du gouvernement flamand chargée de produire des avis sur la politique en matière de CC liée à l'aménagement du territoire et la conservation de la nature

Acteurs non administratifs

- NatuurPunt (principale association environnementale qui regroupe les groupes locales) engagée dans le suivi écologique de la créations des zones inondables
- BOERENBOND (Principale syndicat agricole) : soutiens aux agriculteurs dans l'adoption des techniques moins polluantes, coltures écologiques
- Expertise technique (pour la realization du Sigmoplan II): Institut Royale de Métereologie

Mesures de sensibilisation Project KBR

- Campagne d'information justifié par: Changement climatique (hausse du niveau de la mer), sécurité contre les inondations, compensation écologique, potentiel récréatif/touristique de la zone
- Création d'un espace d'accueil du public
- Réalisation de 2 vidéos
- Organisation de journées portes ouvertes pour faire connaître le site et ses potentiels

Maldives

(F. Gemenne)



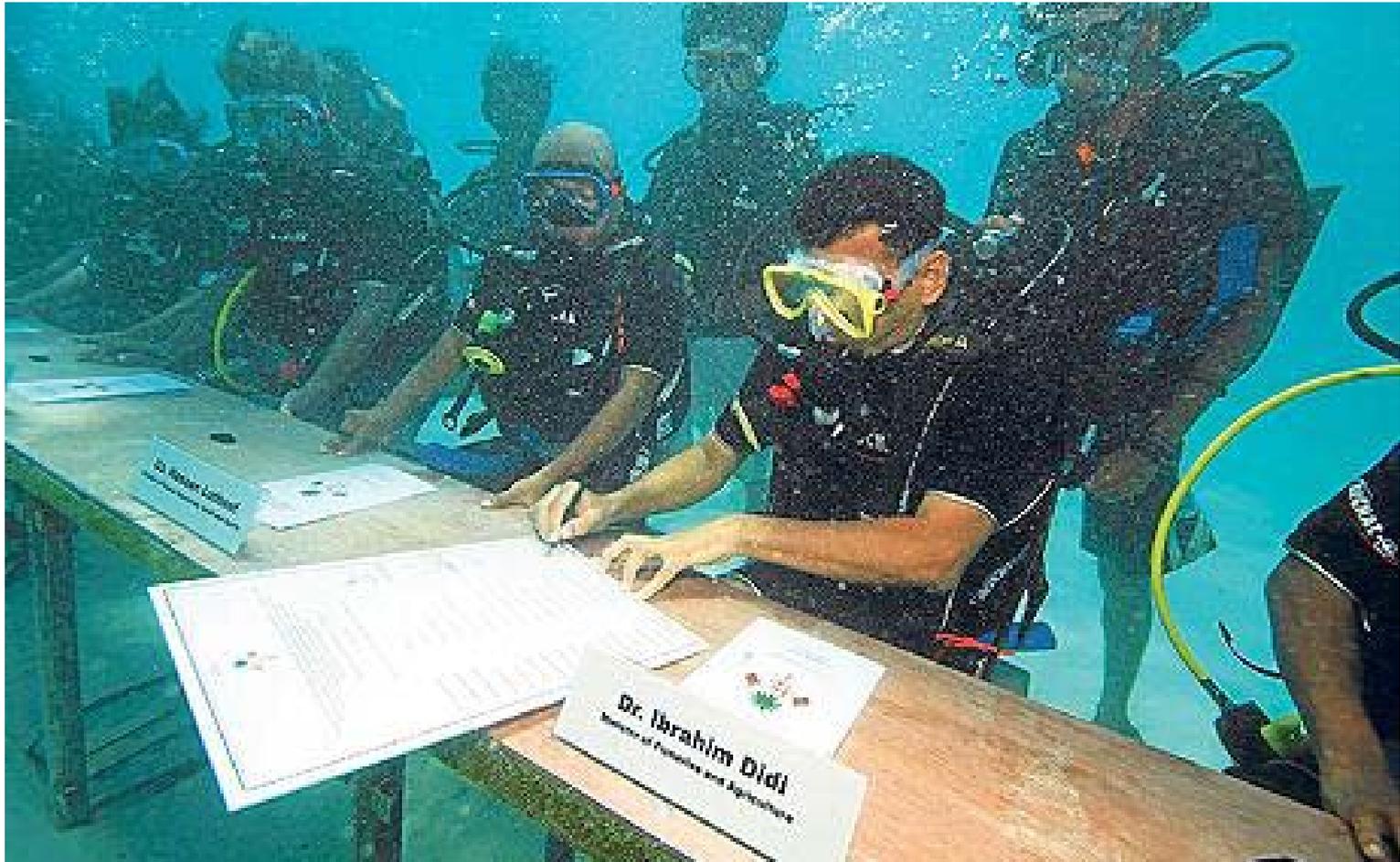
Malé / photo collectif Argos

Le problème

- Les Maldives sont généralement présentés comme l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique (hausse du niveau des mers et cyclones en particulier)
- Il s'agit du pays le plus plat du monde
- La population est dispersée sur un peu moins de 200 îles
- Jusqu'en 2009, le gouvernement a déployé une 'safe island policy' qui visait au renforcement d'une île-refuge par archipel.

Par ailleurs

- Forte densité de population = pose avec une acuité particulière **la question du déplacement des populations**
- L'érosion des plages consécutive à l'augmentation du niveau des mers **menace gravement l'économie du tourisme, qui constitue l'une des principales ressources du pays**
- Par ailleurs, les Maldives ont été l'un des acteurs les plus actifs des **négociations internationales sur le climat**. Le pays est notamment à l'initiative du Forum des Pays les plus Vulnérables.



Conseil des Ministres sous-marin pour attirer l'attention de la presse avant le sommet de Copenhague – 17 octobre 2009.

L'île artificielle de Hulhumalé

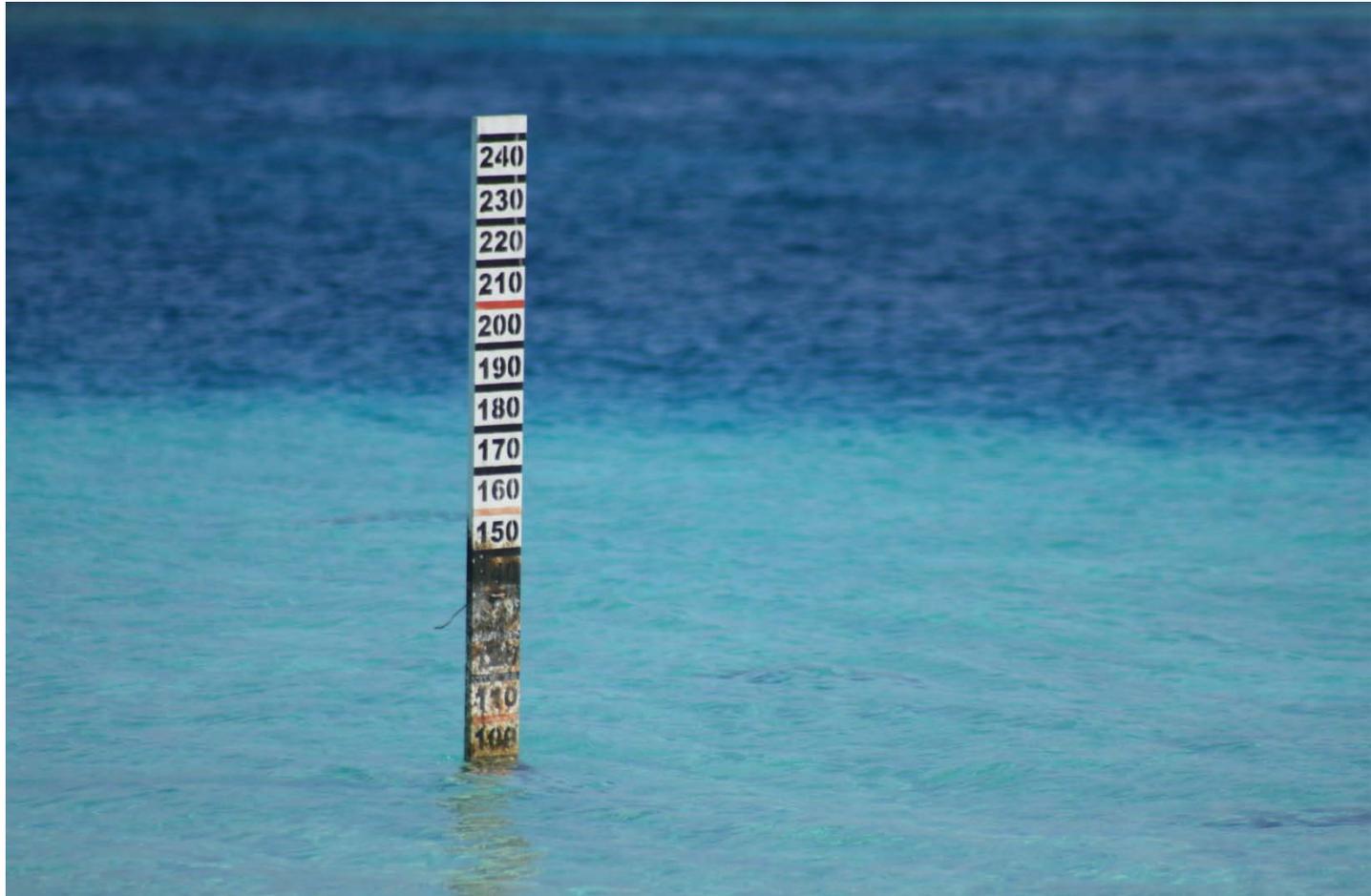
- Construite en bordure de l'aéroport
- Construite pour désengorger la capitale Malé
- Figure de proue de la 'safe island policy' mise en place par le gouvernement, dans le but de protéger certaines îles de la hausse du niveau des mers et autres aléas climatiques.
- Habitants et développeurs de l'île ont été rencontrés.



L'île de Hinnavaru, dans l'atoll de Lahvyiani.

- D'importants travaux ont été entrepris il y a quelques années dans le but de doubler la surface de l'île, qui fait face à un problème de surpopulation avec plus de 3000 habitants.
- Ces travaux visent également à renforcer les défenses côtières de l'île.

- Plusieurs villages de pêcheurs de **l'atoll de Malé Nord** ont été visités, de manière à recueillir les perspectives des habitants sur la possibilité d'un possible déménagement à Hulhumalé.



Perception du changement climatique

- Les habitants sont assez peu préoccupés par la montée des eaux
- En toute hypothèse, l'idée de migrer n'est pas à l'ordre du jour
- Pour le gouvernement, la question de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (*zero-carbon policy*) est au moins aussi importante que celle de l'élévation du niveau des mers
- La *safe island policy* a été abandonnée au profit d'une politique de meilleures connexions entre les différents atolls.

Conclusions préliminaires

- Très grand décalage entre la posture internationale des Maldives et la perception interne du changement climatique
- La question des migrations n'est pas officiellement considérée
- Les mesures qui avaient été prises en ce sens ont été abandonnées
- Les protections côtières ont été renforcées sur certaines îles – il n'est pas certain, pourtant, qu'elles suffiront à protéger les îles.

II/ L'Axe transversal du projet EXCLIM

C. Cournil et D. Lobry

1. Déplacement de populations et négociations sur le changement climatique (CC)

➤ Une progressive prise de conscience, encore embryonnaire, du lien entre les migrations et les impacts des CC (Cf. doc de travail)

- 2008 avant COP de Poznań: proposition « **d'une indemnisation financière aux victimes du climat et aux réfugiés climatiques** » (non retenue)
- 2009 après COP Poznan et Bonn : proposition « **de réaliser des observations des migrations régionales, des évaluations détaillées par région et pays et des états de l'environnement et des flux migratoires ainsi que des projets pilotes sur les mesures d'adaptation** »
- 2010 et 2011 COP de Copenhague et Cancun : « **Mesures visant à favoriser la compréhension, la coordination et la coopération en ce qui concerne les déplacements, les migrations et la réinstallation planifiée aux niveaux national, régional et international, par suite des changements climatiques** » (retenue)

➤ Collaboratif au sein du Groupe de travail informel sur les migrations, les déplacements et les changements climatiques

- La complexité des phénomènes migratoires et de leurs interactions avec l'évolution du climat rend difficile une définition claire
- La difficulté de la catégorisation des migrations climatiques au regard des catégories juridiques ou politiques existantes demande une évolution du droit international
- A l'heure actuelle , absence de consensus sur un mode d'action clair

Différentes expressions utilisées selon les acteurs

Acteurs	Définitions retenues
HCR	Environmentally displaced persons et apatrides de fait
IOM	Migrants environnementaux
Experts <i>Global gouvernance projet</i>	Climate change refugees
Universitaires <i>Juriste de Limoges</i>	Réfugiés écologiques 2005 et déplacés environnementaux 2009
Politiques <i>Hélène Flautre</i>	Migrations climatiques
ONG <i>Association « Living Space for »</i>	Environmental Refugee
Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe <i>Recommandation 2006 :</i> <i>Rapport Mme Tina Acketoft 2008 :</i>	Réfugiés de l'environnement Migrations environnementales

Proposition des protections juridiques

- **Lobbying normatif** (projet d'Hodgkinson, projet de l'Université de Limoges, projet de Docherty et Giannini)
- **Lobbying associatif/Expert** (Christian Aid, Global Governance Project, ...)
- **Lobbying politique** (Greens European FreeAlliance , European Council, ...)

Visent à la formalisation d'une gouvernance sur les gestions des migrations environnementales :

- « **Hard Law** » propose des lignes fondées sur les droits de l'Homme, le droit humanitaire, le droit des migrations internationales
- « **Soft law** » propose des politiques de prévention et d'adaptation des écosystèmes ou l'amélioration des protections nationales ou régionales des personnes (I.D.P., protection subsidiaire, protection temporaire, mesures internes locales, mesure d'adaptation)

RÉSUMÉ DES PISTES DE PROTECTIONS

- Modification de l'article 1^{er} A ou avenant de la Convention de Genève
- Modification ou réinterprétation du droit international des apatrides
- Élargir les protections subsidiaires (Modèle suédois)
- Construire ou modifier les protections temporaires (Modèle européen ou Étasunien)
- Élargir ou modifier les Principes Directeurs sur les PDIPP
- Convention internationale sur les réfugiés ou les déplacés environnementaux, (Magnigy 1999), (Projet Limoges 2008)
- Un mécanisme institutionnel de coordination des déplacés environnementaux (King 2006)

- Convention internationale sur des réfugiés ou des déplacés climatiques accompagnée d'un régime pluridisciplinaire (Projet de Doberty et Giannini 2009) et (Projet de Hodgkinson 2009)

- Accords régionaux pour les réfugiés climatiques (Williams 2008)
- Élargir le Pacific Access Category aux réfugiés climatiques
- Programme de Visas aux réfugiés climatiques (Amendement Kerry Nettle 2007) et (Projet EBIV Moberg 2009)
- Mécanisme d'accueil en fonction de l'émission de GES des États (Byravan et Chella, 2006)

- Protocole sur les réfugiés climatiques, annexé à la Convention cadre sur les changements climatiques (Projet Biermann et Boas 2007)

Programmes internationaux de prévention et atténuation des catastrophes et de secours d'urgence aux populations

➤ **« Cadre d'action de Hyogo »: Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes** prévoyant l'intégration de la réduction des risques de catastrophe aux stratégies relatives aux changements climatiques.

- Mise en place au niveau national des Plates-formes nationales multisectorielles pour coordonner la réduction des risques de Catastrophe
- Mise en place de centres pour la promotion de la coopération régionale au sujet de la réduction des risques de catastrophe.

➤ **Développer les stratégies dans les NAPAs**

- Mécanisme de suivi de la migration interne et externe
- Protocole pour un soutien adéquat pour leur réinstallation et la réhabilitation

Premières constatations

- Les populations ne font pas entre les modifications de leur environnement et le C.C.
- Le C.C. s'ajoute à d'autres causes ayant participé à rendre le territoire vulnérable
- La collaboration entre autorités et ONG chargés du C.C. et de la protection des personnes est très problématique
- La présence des agences internationales est un facteur important de sensibilisation et d'action